

# dial

## diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74 N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1243 - 5 novembre 1987 - 5 F

### D 1243 ARGENTINE: IL Y A DIX ANS, ALICE DOMON ET LÉONIE DUQUET...

Les 8 et 10 décembre 1977 disparaissaient respectivement, dans "la nuit et le brouillard" de la répression en Argentine, les Soeurs françaises Alice Domon et Léonie Duquet. En hommage à leur mémoire, nous proposons ici un dossier qui, bien que centré sur la personne d'Alice Domon, est indissolublement dédié à ces deux femmes qui ont accepté d'aller jusqu'au bout de leur engagement évangélique: être "disparues avec les disparus". Trois documents dans ce dossier:

- 1) la lettre manuscrite d'Alice Domon au cardinal Guyot, à l'époque supérieur ecclésiastique de l'Institut des Soeurs des missions étrangères de Toulouse dont avaient fait partie les Soeurs Alice et Léonie, lettre écrite le 14 décembre 1977 après des séances de torture (à en juger par l'état physique d'Alice Domon et de Léonie Duquet que révèle la photo-montage envoyée anonymement le 17 décembre 1977 au bureau argentin de l'Agence France-Presse);
- 2) une présentation de l'itinéraire spirituel de Soeur Alice Domon, élaborée par l'Institut de Toulouse en janvier 1979, à la veille de la Conférence générale de l'épiscopat latino-américain de Puebla;
- 3) l'historique, reconstitué par DIAL, des vaines démarches judiciaires pour obtenir la mise en procès du sinistre capitaine Astiz, responsable présumé de l'enlèvement et de la "disparition" des deux religieuses.

Note DIAL

### 1. Lettre manuscrite d'Alice Domon au cardinal Guyot, à l'époque archevêque de Toulouse et supérieur ecclésiastique de l'Institut des soeurs des missions étrangères (14 décembre 1977) (1)

Buenos Aires el 14

Révérend Père Guyot

(Aquí) ici, je suis bien de *salud* et dans *una* situation de prisonnière (par un groupe discident du gouvernement actuel de R. Videla.

La raison de ma lettre est la suivante: ce groupe de personnes demandent que vous fassiez pression *sobre el gobierno argentino* pour que celui-ci laisse en liberté (2) 20 prisonniers politiques sans (3) procès ni jugement; cela serait la condition pour être de nouveau libere (4), la liberté (5) des prisonniers *políticos* devrait (6) se produire le 24, décembre, jour de Noël. y devrait le gouvernement faire publique la

[1] Des doutes ont été émis à l'époque sur l'authenticité de cette lettre. En effet, l'écriture tourmentée de cette lettre diffère de l'écriture normale d'Alice Domon mais on retrouve des similitudes graphiques. Le texte du 14 décembre comporte des mots espagnols (nous les mettons en italiques), des hispanismes et des fautes d'orthographe (nous les soulignons). A toutes fins utiles, nous reproduisons littéralement ce texte [NdE].

[2] Au lieu de "remette en liberté" [NdE].

[3] Rature française sur *Sin* [NdE].

[4] Au lieu de "être liberé" ou "être remis en liberté" [NdE].

[5] Au lieu de "liberation" [NdE].

[6] Rature sur "devraient" [NdE].

1986

- 23 décembre - Promulgation par le gouvernement Alfonsín de la loi sur l'extinction des poursuites pénales contre les forces de sécurité, dite "loi du point final".

1987

- 22 février - Fin du délai, au titre de la loi du "point final", de dépôts de plaintes contre les membres des forces de l'ordre coupables de violations des droits de l'homme.
- Avril - Mutinerie d'officiers à cause des poursuites judiciaires à leur encontre.
- 4 juin - Promulgation de la loi portant extinction des poursuites judiciaires contre tous les militaires ayant agi au titre de l'obéissance due aux supérieurs hiérarchiques, dite "loi du devoir d'obéissance"
- Juin - Une vingtaine d'officiers en détention provisoire sont libérés en vertu de la loi du 4 juin.  
Dans le procès dit de l'Ecole de mécanique de la marine de Buenos-Aires (dont relèvent les cas judiciaires d'Alice Domon et de Léonie Duquet), restent en détention provisoire pour jugement les vice-amiraux Vañek et Garcia.

---

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 320 F - Etranger 380 F - Avion 450 F  
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie STEP  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441